

Problèmes de la gouvernance énergétique en Équateur

**Guillaume Fontaine et Iván Narváez,
Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), Quito, Equateur.**

gfontaine@flacso.org.ec

inarvaezq@gmail.com

Publicado en “Problèmes de la gouvernance énergétique en Équateur », in David Garibay e Isabelle Rousseau (Coord.), « Dossier : les hydrocarbures dans les Amériques : les nouvelles règles du jeu », « Problèmes d’Amérique Latine », 57-58, 2005, Paris, Ed. Choiseul.

Résumé

A partir d’une recherche de deux ans sur les conflits écologiques pour l’exploitation d’hydrocarbures en Amazonie équatorienne et d’une série de débats publics sur la relation entre pétrole et développement durable en Equateur, cet article tente de dégager les lignes force qui traversent la situation actuelle de l’industrie pétrolière nationale. Nous rappelons, dans une première partie, l’histoire récente de la politique pétrolière, les réformes du régime contractuel et l’évolution de la part de la rente perçue par l’Etat ; ensuite nous analysons les conséquences de la privatisation de fait d’une partie de ce secteur, les défis posés par la modernisation de l’entreprise nationale, Petroecuador, puis l’incidence des conflits écologiques sur la gouvernance énergétique et la protection de l’environnement.

Mots clé

Hydrocarbures, pétrole, Amazonie, Petroecuador, environnement, politique publique, gouvernabilité, gouvernance, conflit écologique, dépendance.

Resumen

A partir de una investigación de dos años sobre los conflictos ambientales por la explotación de hidrocarburos en la Amazonía ecuatoriana y de una serie de foros públicos sobre la relación entre petróleo y desarrollo sostenible en Ecuador, este artículo intenta evidenciar las líneas de fuerza que atraviesan la situación actual de la industria petrolera nacional. Recordamos, en una primera parte, la historia de la política petrolera, las reformas del régimen de contratación y la evolución de la participación del Estado en la renta ; luego analizamos las consecuencias de la privatización de hecho del sector, los retos planteados por la modernización de la empresa estatal, Petroecuador, y la incidencia de los conflictos ambientales en la gobernanza energética y ambiental.

Palabras clave

Amazonía, Petroecuador, política pública, gobernabilidad, gobernanza, conflicto ambiental, dependencia, modernización, hidrocarburos, petróleo.

Guillaume Fontaine

Sociologue, Docteur en Sciences Sociales de l'Université de Paris 3, Sorbonne Nouvelle, enseignant chercheur de la Faculté Latinoaméricaine de Sciences Sociales (FLACSO). Auteur de *El Precio del petróleo. Conflictos socio-ambientales y gobernabilidad en la región amazónica*, Quito, FLACSO, IFEA, 2003, 530 p. Editeur de *Petróleo y desarrollo sostenible en Ecuador*, Quito, FLACSO, 2 volumes parus, 2003 et 2004.

Iván Narváez

Avocat, diplômé de la « Maestría en Estudios Amazónicos » de la FLACSO, chercheur associé au programme d'Études Socio Écologiques de la FLACSO Équateur. Auteur de *Derecho ambiental y sociología ambiental*, Quito, Editora Jurídica Cevallos, 2004, 522 p. (Premier Prix de l'Université Centrale de l'Équateur).

Introduction

Au moment du choc pétrolier de 1973, l'Équateur est devenu exportateur net de pétrole et un producteur moyen à l'échelle de l'Amérique Latine¹. Trois décennies plus tard, ce pays vit aujourd'hui une nouvelle « prospérité » liée aux prix élevés des produits pétroliers, et se trouve à la veille d'une nouvelle hausse de la production, avec l'exploitation annoncée des gisements du champ ITT (Ishpingo, Tambococha, Tiputini), estimés autour de 920 millions de barils.

Cette évolution génère cependant de multiples problèmes, entre lesquels il faut mentionner la forte dépendance du pays envers la technologie et les capitaux étrangers, sa grande vulnérabilité envers l'évolution des cours mondiaux des matières premières et le niveau d'endettement relativement élevé² de l'Etat. D'autre part, la concentration des réserves nationales dans la région amazonienne en fait une activité sensible, du point de vue

¹ Selon le Ministère de l'Énergie et des Mines, la production moyenne de l'Équateur a atteint 420.500 barils par jour (b./j.) en 2003, soit le 28e rang mondial. Ce chiffre est à comparer avec la production du Mexique (6e rang, avec 5,9 millions de b./j.) et du Venezuela (9e rang avec 2,5 millions de b./j.), ou encore de l'Arabie Saoudite (1^{er} producteur mondial avec 7,1 millions de b./j.). (Ministère de l'Énergie et des Mines, 2004).

Rappelons que 1 baril = 158,98 litres, mesurés à 15,5° Celsius au niveau de la mer.

² En 2004, la dette publique externe s'élevait encore à 11 milliards de dollars, soit 36,5% du PIB selon la Banque Centrale de l'Équateur (bulletin statistique de septembre 2005).

écologique et social³. Enfin, l'importance exceptionnelle de l'entreprise nationale Petroecuador dans l'économie et son étroite relation avec le pouvoir exécutif en font un enjeu politique de premier ordre, ce qui n'a pas toujours contribué à l'efficacité de sa gestion financière et technologique.

Le problème de la gouvernance énergétique en Équateur consiste en premier lieu en définir quels aspects et dans quelles conditions, avec quelle orientation et quelles priorités, l'industrie pétrolière équatorienne peut s'intégrer aux marchés mondiaux et échapper à la dépendance technologique et financière où elle est tombée dans les années 1970. La politique et la gestion de cette industrie doivent être planifiées et repensées dans son intégralité, pour répondre à des critères d'efficacité, de développement humain durable, de compatibilité entre la protection de l'environnement et l'autosuffisance énergétique, tout en contribuant à l'amélioration de la gouvernabilité démocratique.

En Équateur, le système de gouvernance énergétique – c'est-à-dire le dispositif institutionnel qui encadre la politique pétrolière – est relativement complet. Il comprend une loi sur les hydrocarbures, une loi spéciale pour l'entreprise publique Petroecuador et divers instruments légaux encadrant les activités d'hydrocarbures tels que le « règlement environnemental » et le « règlement de consultation et de participation des peuples indigènes ». Toutefois, ce système rencontre de nombreux problèmes liés à son fonctionnement interne, tels que la confusion dans le régime contractuel ou encore le retard dans la modernisation du secteur pétrolier, la forte politisation de l'entreprise nationale ou encore l'absence de clarté quant à la répartition de la rente entre l'Etat et les entreprises multinationales. A cela s'ajoutent des problèmes de relations entre l'industrie pétrolière et la population, qui se traduisent par de multiples conflits socio-écologiques en Amazonie, et qui découlent de la mauvaise gestion de l'environnement, du manque de transparence de l'information (en particulier les études d'impact et les rapports de contrôle écologique), de l'inefficacité des mécanismes de contrôle ou encore de l'hégémonie du ministère de l'Énergie au sein du gouvernement (notamment face au ministère de l'environnement).

Cette situation nous conduit à distinguer la gouvernance (comme système) de la gouvernabilité (comme processus). La gouvernabilité est un processus produit par l'« équilibre dynamique » entre le niveau de demandes exprimées par la société et la capacité

³ La superficie de la forêt amazonienne est relativement importante en Equateur (45% du territoire national, soit environ 120.000 km²), même si elle ne représente que 1,7 % du bassin amazonien (TCA, 1991 : 13). Selon le recensement national de 2001, la population amazonienne représente 4,5% du total national (soit 0,55 million d'habitants), réparties entre les provinces de Sucumbíos, Orellana, Napo, Pastaza, Morona Santiago et Zamora Chinchipe.

du système institutionnel de les procéder de manière légitime et efficace (Camou, 2001 : 36). La gouvernance est un système qui encadre l'action des acteurs sociaux, et l'action de gouverner, ce qui inclut la politique, les politiques publiques et l'administration publique (Prats, 2003 : 244). Ainsi, la « bonne » gouvernance s'articule avec la gouvernabilité « démocratique », en fonction de la capacité de la société de parvenir à la stabilité, l'intégration sociale et politique, et de résoudre les conflits à partir de la capacité de négociation et d'institutionnalisation des arrangements et la responsabilité (au sens de transparence) des institutions envers la société civile.⁴

L'analyse présentée ici, s'appuie principalement sur d'une recherche menée entre 2001 et 2003 sur les conflits écologiques liés au pétrole en Amazonie (en collaboration avec la Direction de protection de l'environnement de Petroecuador), ainsi qu'une série de débats publics organisés par l'Observatoire Socio-Écologique de la Faculté Latinoaméricaine de Sciences Sociales (FLACSO) entre 2002 et 2005, sur le thème « pétrole et développement durable », qui culminèrent en août 2005 avec un séminaire sur la politique pétrolière organisé par les auteurs.⁵ Dans un premier temps nous présentons l'évolution de la politique sectorielle, en attachant une importance particulière aux réformes du régime contractuel et à la participation de l'État dans la rente pétrolière. Dans un deuxième temps, nous nous intéressons aux problèmes rencontrés actuellement par l'industrie pétrolière, d'abord en relation avec la privatisation de fait de certaines activités et les enjeux de la modernisation de Petroecuador, ensuite avec les conflits écologiques et la protection de l'environnement.

La politique pétrolière équatorienne

Une perspective historique

Les premiers contrats de concession pétrolière en Équateur furent signés en 1878 avec l'entreprise M. G. Mier, et en 1909 avec la famille Medina Pérez, pour l'exploration et l'exploitation du littoral. En 1919, Anglo Ecuadorian Oil Fields, filiale de Royal Dutch Shell découvrit un gisement dans la péninsule de Santa Elena, qu'elle exploita jusqu'à épuisement, laissant à l'Équateur une part infime des profits. En 1937, Shell fit l'acquisition des concessions de Leonard Exploration Co. (filiale de Standard Oil of New Jersey), sur un total de 10 millions d'hectares, et réalisa les premiers travaux d'exploration dans la région amazonienne. Standard Oil se réimplanta au Pérou, avant de retourner en Équateur sous la

⁴ Pour une discussion de ces concepts, Cf. Fontaine, 2005 b.

⁵ Les principaux textes de ces débats sont publiés ou en cours de publication par la FLACSO, sous le titre «Petróleo y Desarrollo Sostenible en Ecuador» (2 volumes publiés, le troisième en révision).

marque Esso, pour s'associer avec Shell en 1948. Un an plus tard, ce consortium abandonna la région amazonienne, ce qui inspira au Président de la République, Galo Plaza, son fameux commentaire: « L'Orient est un mythe ». Il faudrait attendre 15 ans pour que soit signé un nouveau contrat, avec le consortium Texaco-Gulf Oil, précédant la découverte des gisements dans le nord de la région amazonienne équatorienne, en 1967. Ces derniers devaient inaugurer la première « ruée vers l'or noir » : en 1970, quelque trente concessions avaient été attribuées, couvrant plus de 10 millions d'hectares dans la région. (Fontaine, 2003 a : 99).

Le premier choc pétrolier ouvrit une ère de prospérité qui se traduisit par un taux de croissance du PIB de 25,3% en 1973 puis de 9% par an en moyenne dans les années 1970. Ces années furent marquées par l'influence croissante de l'État dans l'industrie pétrolière, notamment avec la création de l'Entreprise Publique Pétrolière de l'Équateur (CEPE) en 1971. Dès 1969, le gouvernement avait commencé à renégocier le contrat de concession de l'Orient et, en septembre 1971, le Congrès reforma la loi de 1937 réglementant les activités pétrolières. Le gouvernement militaire de Guillermo Rodriguez Lara, parvenu au pouvoir après le coup d'État de février 1972, entreprit alors la nationalisation du secteur pétrolier, en particulier sous la houlette du ministre des Ressources Naturelles, Gustavo Jarrín Ampudia. (Ibid.: 95). Dès lors, CEPE assumait la responsabilité des opérations d'exploration et d'exploitation, seule ou en association avec des entreprises privées, et acquit le monopole des activités de transport, de raffinage et de commercialisation.

La première mesure prise par le nouveau gouvernement fut d'ordonner la renégociation des contrats de concession antérieurs à 1971, à travers le décret 430 du 12 juin 1972. Au même moment, le consortium Texaco-Gulf Oil achevait la construction du système d'oléoducs transéquatorien (SOTE), d'une capacité de transport de 250.000 barils par jour (b./j.). En décembre 1976, une junte militaire (parvenue au pouvoir en janvier de la même année) signa un nouvel accord, selon lequel CEPE prenait le contrôle des actifs de Gulf en Équateur et devenait actionnaire majoritaire du consortium, avec 62,5% des parts. Toutefois, Texaco continuerait d'assumer la direction des opérations jusqu'en 1992, conformément à un accord signé en 1973. (Philip, 1982: 280-282).

Le principal effet pervers du « boom pétrolier » fut le déséquilibre croissant de la balance commerciale : les importations se multipliant par 7 entre 1971 et 1980, alors que les exportations de produits non-pétroliers se multipliaient par 4. La part du pétrole dans les exportations passa de 18,5% à 62% entre 1972 et 1980, et celle du pétrole dans le PIB

représentait 62,4% en 1985. D'autre part, l'excédent commercial fut annihilé par l'accroissement de la dette externe, qui passa de 261 millions à 10,3 milliards de dollars entre 1970 et 1990, allant jusqu'à représenter 100% du PIB entre 1987 et 1991. (Fontaine, 2003 a : 90 et 97).

Cette tendance ne put s'inverser dans les années 1980, lorsque les prix mondiaux du pétrole amorcèrent un déclin durable et que la croissance du PIB ralentit, pour retomber à une moyenne annuelle de 2,1%. En 1984, le gouvernement commença à négocier les conditions du paiement de la dette et à mettre en pratique une politique d'ajustement structurel sous la tutelle du FMI. L'échec de cette politique devait avoir de lourdes conséquences pour l'économie nationale, au point que le dollar devint la monnaie officielle en 2000, grâce au soutien de la production et des exportations pétrolières. (Fontaine, 2003 b).

Les réformes du régime contractuel

Actuellement, six modèles de contrats sont en vigueur en Equateur, ce qui résulte des multiples réformes légales effectuées depuis 1982 (Banque Mondiale, 2005 : 51-52). La principale modalité est celle du « contrat de participation », selon laquelle l'entreprise signataire assume les coûts d'exploration et perçoit, en échange, une part de la production en cas de commercialisation des réserves découvertes. Selon le deuxième type de contrats, appelés « de prestation de services », l'entreprise signataire assume également les coûts d'exploration et d'exploitation, mais l'Etat équatorien – à travers l'entreprise publique nationale – lui reverse la totalité des investissements en cas d'exploitation du gisement.

D'autre part, il existe trois types de contrats pour réaliser des opérations en association avec l'entreprise nationale, afin d'augmenter le rendement de gisements déjà en phase d'exploitation. Il s'agit des contrats dits de « champs marginaux » (gisements dont la production au moment de la mise en vente est inférieure ou égale à 1% de la production nationale), des contrats « d'alliances opérationnelles » et des contrats de « services spécifiques ». Dans ces trois cas, l'entreprise associée perçoit un montant calculé à partir de la ligne de base de la production, au moment de la signature du contrat ; à cela s'ajoute un pourcentage de la production marginale, en cas d'augmentation de la production (dans le cas des « champs marginaux » et de « services spécifiques »), ou un pourcentage de la production qui varie en fonction du prix du pétrole (cas des « alliances stratégiques »).

Selon la loi 101 de 1982, CEPE perdit le monopole de commercialisation, tout en conservant celui du transport et du raffinage. Ensuite, la loi sur les hydrocarbures fut réformée à trois reprises (à travers le décret exécutif No 958 et la loi 08 de 1985, puis le décret No 24

de 1986), avant la restructuration de l'entreprise publique nationale sous le nom de Petroecuador et ses trois filiales (Petroproducción, Petroindustrial et Petrocomercial), par la « loi spéciale No 45 » de septembre 1989. La création de Petroecuador et ses trois filiales prépara la restitution des champs pétrolifères de Texaco à l'État équatorien. Entre-temps, six appels d'offres furent lancés entre 1983 et 1990, pour la vente de nouveaux blocs pétrolifères sous forme de contrats de prestation de services.

La loi sur les hydrocarbures fut réformée une fois de plus par la loi 44 de novembre 1993, qui créa les contrats de participation pour la production, en sus des contrats de prestation de services. Les réformes introduites par cette loi accélérèrent l'ouverture au capital privé (Campodónico, 1996: 162-172). Elles permirent aux entreprises associées d'être payées en nature (par exemple en pétrole brut), selon un pourcentage fixé au moment de la signature du contrat d'exploitation, et de disposer librement de la part de production de pétrole qui leur revenait. En même temps, elles diminuèrent les impôts sur les bénéfices et assouplirent le contrôle de change sur le rapatriement des capitaux des multinationales présentes en Équateur. En outre, elles ouvrirent au capital privé les activités de l'industrie en aval et autorisèrent la libre importation de produits pétroliers. En même temps, le prix de ces produits sur le marché interne fut calculé sur la base des prix internationaux, bien qu'il continuât d'être fixé par décret présidentiel et que les marges bénéficiaires en relation avec le prix de production fussent toujours soumises à restrictions.

D'autre part, la loi 44 augmenta le contrôle de l'État sur le fonctionnement de Petroecuador, en allouant au ministère des Finances 10% de la valeur de la production, jusqu'alors versés à un Fonds d'investissements pétroliers. Cette allocation, destinée à compenser le déficit du budget de l'État, affecta les investissements dans le domaine de l'exploration et l'entretien des infrastructures. Dès lors, les bénéfices de l'entreprise nationale (calculés à partir des revenus bruts après déduction des royalties et des frais opérationnels de l'entreprise et ses filiales) furent intégralement reversés à la Banque Centrale, pour payer la dette publique externe.

Trois autres réformes s'ensuivirent (en décembre 1993 (loi 49), en septembre 1994 (loi sans numéro) et en août 1998 (loi spéciale 98-09)), tandis que l'État cherchait à maximiser la capacité de production, renonçant à la stratégie « conservatrice » des années 1970-1980. En 1992, l'Équateur avait quitté l'OPEP et abandonné la politique de quotas, ce qui permit la hausse de la production de 321.000 à 378.000 b./j. entre 1992 y 1997 (EIA, 1997). Ensuite, il

lança la 7^e et la 8^e séries d'appels d'offres pour la vente de blocs (respectivement en 1994 et 1997). En ce sens, une série d'ajustements furent réalisés pour faciliter le développement des investissements d'exploration, comme le fait de supprimer l'obligation de perforer des puits durant la phase d'exploration ou d'augmenter la superficie des blocs mis en vente pour l'exploration à 400.000 ha et de réduire la superficie dévolue à l'État en cas de découvertes commercialisables.

La capacité de transport du SOTE avait été portée à son maximum, grâce à diverses innovations technologiques. Dès lors, la construction d'un nouvel oléoduc devint une priorité nationale. Ce projet fut reporté jusqu'en 2001, car Petroecuador ne disposait pas des ressources nécessaires à un tel investissement et aucun accord national ne put être établi quant aux modalités d'association avec les entreprises privées. Ce n'est qu'en novembre 2000, une fois conclu le processus de dollarisation de l'économie, qu'un décret présidentiel ordonna la construction d'un oléoduc de bruts lourds (OCP), d'une capacité de transport de 410.000 b./j., de Lago Agrio (Sucumbíos) à Balao (Esmeraldas). L'ouvrage, achevé en 2003, fut exécuté par Techint (Argentine), actuelle associée du consortium privé OCP, avec Agip Oil (Italie), Encana (Canada), Occidental (Etats-Unis), Perenco (France), Petrobras (Brésil) et Repsol-YPF (Espagne).

En 2004, le gouvernement présenta un projet de réforme supplémentaire, qui prévoyait de nouvelles modalités contractuelles, en particulier pour augmenter la productivité et la réactivation des puits gérés par Petroecuador. Entre-temps, on avait créé les contrats d'alliance stratégique par le décret 799 de 2000 et les contrats d'alliances opérationnelles en 2001, à travers un accord entre les ministères de l'Energie et des Mines d'une part et des Finances de l'autre.

Situation actuelle de l'industrie pétrolière

Officiellement, en 2002 les réserves prouvées de pétrole équatorien s'élevaient à 4,63 milliards de barils, ce qui situe l'Équateur au 4^e rang en Amérique Latine derrière le Vénézuéla (77,92 milliards), le Mexique (22,41 milliards) et le Brésil (8,48 milliards) (Cf. Tableau 1). Néanmoins, la capacité de production se limitait à 407.000 b./j. (6^e rang en Amérique Latine) (Cf. Tableau 2) et la capacité de raffinage à 177.000 b./j. (7^e rang). Les réserves prouvées et la production de gaz naturel restent marginales, en comparaison avec les autres pays de la région. Au rythme de production de 2001, la durée de vie utile des gisements

était de 31 ans pour le pétrole et près de 28 ans pour le gaz naturel (Cf. Tableau 3). (OLADE, 2002⁶).

Tableau 1. Réserves prouvées de pétrole et gaz naturel.

| Pays | Pétrole (10 ⁶ barils) | Pays | Gaz naturel (10 ⁹ m ³) |
|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|---|
| Vénézuéla | 77.923,60 | Vénézuéla | 4.200,00 |
| Mexique | 22.419,00 | Mexique | 1.102,90 |
| Brésil | 8.485,20 | Bolivie | 774,8 |
| Equateur | 4.630,00 | Argentine | 763,5 |
| Argentine | 2.878,00 | Pérou | 245,1 |
| Colombie | 1.842,00 | Brésil | 219,8 |
| Bolivie | 477 | Colombie | 213 |
| Pérou | 323 | Equateur | 28,5 |
| Ensemble Amérique Latine | 120.622,60 | Ensemble Amérique Latine | 8.105,60 |

Elaboration: G. Fontaine; Source: OLADE, SIEE 2002.

Tableau 2. Capacité de production de pétrole et gaz naturel.

| Pays | Pétrole (10 ³ b.j.) | Pays | Gaz naturel (10 ⁶ m ³ / an) |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------------|---|
| Mexique | 3.127,00 | Mexique | 56.907,60 |
| Vénézuéla | 3.042,10 | Argentine | 42.718,60 |
| Brésil | 1.329,40 | Vénézuéla | 38.280,90 |
| Argentine | 780,6 | Brésil | 12.098,20 |
| Colombie | 604,4 | Colombie | 8.497,00 |
| Equateur | 407,5 | Bolivie | 7.074,80 |
| Pérou | 93,1 | Pérou | 1.960,60 |
| Bolivie | 34,8 | Equateur | 1.038,30 |
| Ensemble Amérique Latine | 9.631,10 | Ensemble Amérique Latine | 188.280,70 |

Elaboration: G. Fontaine; Source: OLADE, SIEE 2002

Tableau 3. Durée de vie utile des gisements de pétrole et gaz naturel.

| Pays | Pétrole | Pays | Gaz naturel |
|-----------|---------|-----------|-------------|
| Vénézuéla | 70,2 | Pérou | 125 |
| Bolivie | 37,6 | Vénézuéla | 109,7 |
| Equateur | 31,1 | Bolivie | 109,5 |
| Mexique | 19,6 | Equateur | 27,4 |
| Brésil | 17,5 | Colombie | 25,1 |
| Argentine | 10,1 | Mexique | 19,4 |
| Pérou | 9,5 | Brésil | 18,2 |
| Colombie | 8,3 | Argentine | 17,9 |

⁶ Nous donnons ici les derniers chiffres consolidés, disponibles pour l'ensemble de l'Amérique Latine.

| | | | |
|--------------------------------|------|--------------------------------|------|
| Ensemble Amérique Latine | 34,3 | Ensemble Amérique Latine | 43,1 |
|--------------------------------|------|--------------------------------|------|

Elaboration: G. Fontaine; Source: OLADE, SIEE 2002

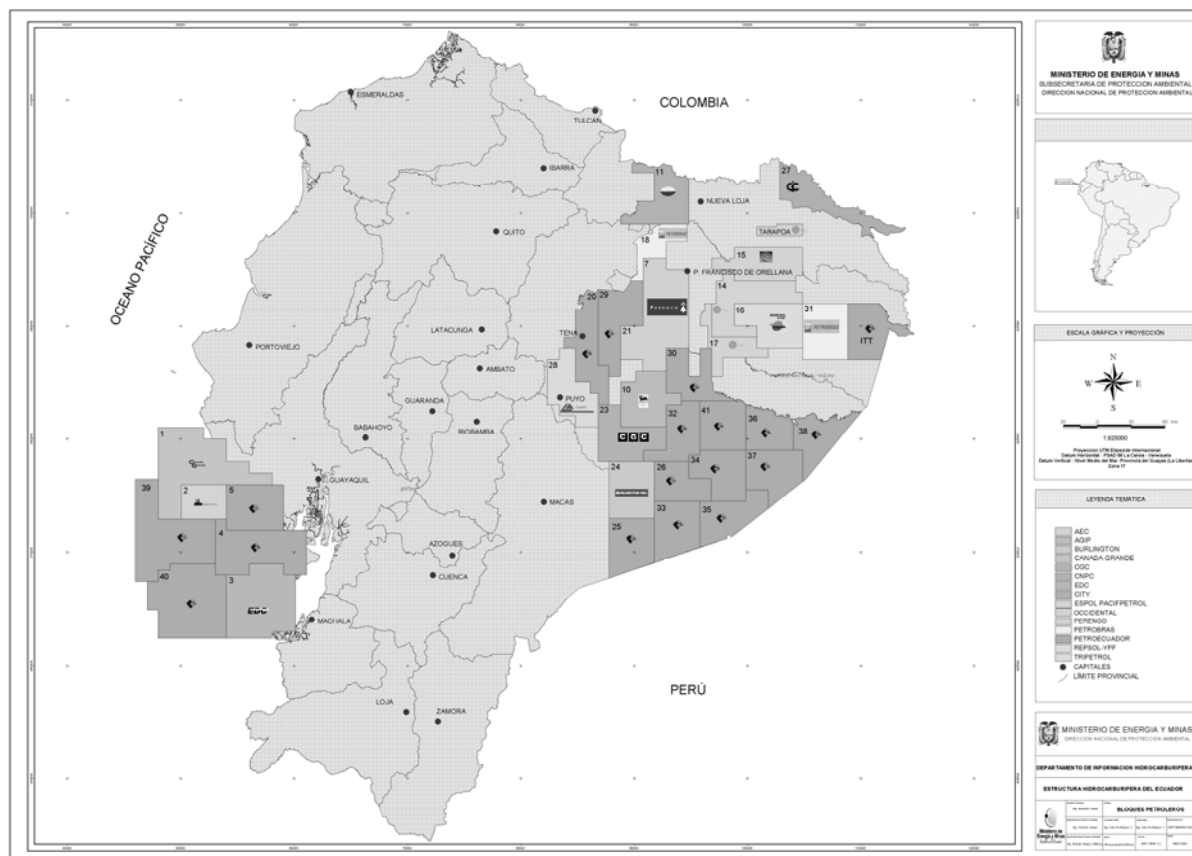
La production de brut équatorien se concentre dans la région amazonienne (Cf. Carte I), dans les anciens champs de Texaco et 32 blocs, dont 11 restent à vendre⁷, en plus du champ ITT. Petroecuador exploite les anciens champs de Texaco et a concrétisé des alliances opérationnelles avec l'entreprise équatorienne Dygoil (dans les blocs Atacapi, Pacahuacu et VHR) et stratégiques avec Sipetrol-ENAP (dans les blocs MDC, Paraíso, Biguno et Huachito). Les opérations dans les champs marginaux de Petroecuador sont assumées en partenariat avec Tecnipetrol et Rio Alto (Chapara et Tigüino), Petrosud-Petroriva (Pindo, Yuca Sur et Palanda) et Tecpecuador (Bermejo). Les principales entreprises multinationales⁸ actuellement présentes dans la région sont : Occidental (blocs 15, Limoncocha et Eden-Yuturi), AEC-Encana (Tarapoa, blocs 14, 17 et 27), Agip Oil (bloc 10), Repsol-YPF (bloc 16), Petrobras (blocs 18 et 31), Perenco (blocs 7 y 21), CGC San Jorge (bloc 23), Burlington (bloc 24), CNPC-Amazon (bloc 11) et l'entreprise équatorienne Tripetrol (28). L'exploration et l'exploitation off-shore se limitent aux blocs 1, 2 et 3 (administrés par Canada Grande, Pacifpetrol et EDC), alors qu'il reste trois blocs à vendre.⁹ (Tirado Soria, 2004).

Carte I. Localisation des blocs pétrolifères en Équateur.

⁷ Les blocs 30, 34, 37 et 41 doivent être proposés prochainement, et sept blocs (25, 26, 32, 33, 35, 36 et 38) ne sont pour le moment pas en vente mais figurent sur le cadastre pétrolier.

⁸ Les entreprises multinationales présentes en Equateur proviennent principalement des Etats-Unis (Rio Alto, Occidental, EDC et Burlington), du Canada (AEC-Encana), d'Europe (Perenco, Agip, Repsol-YPF), de la Chine (CNPC-Amazon), du Brésil (Ecuador TLC, Petrobras et Petrobell) et d'Argentine (CGC San Jorge, Tecnie-Bellwether et Petróleos Sudamericanos).

⁹ Il s'agit des blocs 4, 39 et 40.



Source : Ministère de l'Énergie et des Mines, Direction Nationale de Protection de l'Environnement (2004).

En fin de compte, après huit séries d'appels d'offres, lors desquelles 16 blocs furent mis en vente, six entreprises concentrent près de 90% de la production : en 2003, Petroecuador a produit 48,5% du volume total, devant AEC-Encana (10,6%), Petroecuador-Occidental (8%), Repsol-YPF (7,7%), Agip Oil (7,2%), Occidental (4,6%) et Ecuador TLC (2,5%). La même année, la rente pétrolière a atteint 1,55 milliard de dollars et les exportations de produits pétroliers 2,6 milliards de dollars. Ces revenus représentent environ 33% du budget de l'État et 40 à 43% des exportations. (Ministerio de Energía y Minas, 2004).

Evolution de la participation de l'État à la rente pétrolière

Fin 1999, les contrats de prestation de services apportaient 11,84% de la rente pétrolière à l'État, le reste étant réservé aux entreprises associées, parmi lesquelles figuraient Occidental, Elf Aquitaine, Oryx, Tripetrol et Repsol-YPF. Ces contrats furent renégociés en 1999 et remplacés par des contrats de participation. A l'heure actuelle, le seul qui reste en vigueur est celui d'AGIP Oil Ecuador, opératrice du bloc 10 (Pastaza), dans lequel l'État perçoit 54% de la rente mais doit couvrir tous les coûts opérationnels. (Araúz, 2004 : 59).

La part de l'État dans les bénéfices des contrats de participation est inversement proportionnelle au volume de production : plus le volume est important, plus le pourcentage de la rente perçue par l'État est faible. Jusqu'en 2003, la rente de l'État pouvait varier entre 20%, comme dans le bloc 31 (acquis par Pérez Companc lors de la 8^e série d'appels d'offres), et 50% dans le bloc 27 (acquis par City lors de la 7^a série d'appels d'offres). Une fois réformés, ces contrats fixèrent la part de l'État autour de 20%, avec des variations oscillant entre 12% et 13% dans les blocs 14 et 17 (actuellement gérés par Encana), 15% dans le bloc 15 (Occidental), 18% dans le bloc 16 (Repsol-YPF), 20% dans les blocs 7 et 21 (Perenco), 23,5% dans le bloc 27 (Encana), et 33% dans le bloc 18 (Petrobras). Dans le cas des alliances opérationnelles ou stratégiques, la part de Petroecuador (calculée en volume de brut) peut varier entre 20%, comme dans les champs Bogui-Capirón et Eden-Yuturi, et plus de 60%, comme pour Limoncocha ou dans le cas des champs marginaux. (Ibid. : 61-62).

Selon une étude comparative sur la région andine, publiée récemment par la Banque Mondiale (ESMAP, 2005 : 61-65), entre 1998 et 2002, l'Équateur aurait reçu 1,32 milliard de dollars par an au titre de la rente pétrolière (un peu plus que la Colombie, avec 1,1 milliard). Cela représente une rente par baril de l'ordre de 10 dollars (contre 4 dollars en Colombie), quand le prix moyen du baril oscillait autour de 20 dollars. Cette différence s'explique en partie par la faiblesse des investissements productifs consentis par Petroecuador, qui élève considérablement la rentabilité de la production du principal acteur de l'industrie pétrolière dans ce pays.

Les deux entités chargés de percevoir la rente (Petroecuador et la Banque Centrale) la versent intégralement au Trésor Public, qui en redistribue une partie en fonction d'un mécanisme complexe de pré-attribution, à des organismes décentralisés (Armée, Institut pour l'Éco-développement de la Région Amazonienne (ECORAE), Universités), aux Conseils provinciaux des zones d'influence directe de l'activité pétrolière (Napo, Sucumbíos, Orellana et Esmeraldas) et à un fonds de stabilisation pétrolière. Ainsi, en 2002, la rente atteignit 1,6 milliard de dollars, réparti comme suit : 82,8% pour le gouvernement central, 3,7% pour les organismes décentralisés, 9,7% pour le fonds de stabilisation et 3,8% pour diverses institutions désignés par la loi. Au sujet de ces dernières, le rapport de la Banque Mondiale déplore le manque de transparence et la confusion dans les critères d'attribution, qui résultent plus des accords négociés au fil des ans que d'une gestion planifiée de la rente pétrolière.

Après trois décennies d'extraction pétrolière, l'Équateur fait donc face à un paradoxe. D'un côté, ce pays a bénéficié d'une double prospérité dans les années 1970, due à l'augmentation des prix du pétrole et à l'exploitation d'importants gisements découverts dans les années 1960. De l'autre, il s'est trouvé pris de court lors du contre-choc pétrolier des années 1980 et n'est jamais parvenu à surmonter la crise financière et l'endettement chronique, qui déterminent jusqu'à ce jour l'orientation de la politique pétrolière. A ce paradoxe s'ajoute une grande confusion en ce qui concerne le régime contractuel et la rente pétrolière, qui entravent la gouvernance énergétique « efficace » et en font un problème de gouvernabilité démocratique. C'est dans ce contexte qu'il convient d'analyser les problèmes actuels de l'industrie pétrolière.

Les problèmes de l'industrie pétrolière

Les défis qui se présentent à l'industrie pétrolière équatorienne peuvent être classés selon quatre types : l'ouverture du secteur, la modernisation de l'entreprise nationale, les conflits écologiques et la protection de l'environnement.

L'ouverture du secteur aux capitaux privés

Depuis le début des années 1990, la perspective de l'épuisement à court ou moyen terme des réserves pétrolières de l'Équateur ouvrit un débat sur la viabilité économique de la politique pétrolière (Acosta, 1991 ; Petroecuador, 1997; Doryan Garrón et López, 1992). Selon l'hypothèse la plus probable, compte tenu du degré de dépendance envers le pétrole, l'État équatorien devrait intensifier les efforts dans le domaine de l'exploration et l'exploitation, afin de réduire ce risque d'épuisement.

A cela s'ajoute la nécessité de moderniser les infrastructures obsolètes, non seulement pour augmenter la productivité du secteur pétrolier, mais aussi pour prévenir les dommages écologiques dus aux accidents, tels que la rupture des oléoducs ou les fuites dans les stations de pompage. L'espace exploité par Petroecuador en Amazonie (49.160 km²) est affecté par la pollution chronique provoquée par les activités de production et de transport : entre 1994 et 2002, plus de 32.000 barils de pétrole brut furent déversés dans la nature, soit en moyenne 304 barils par mois durant neuf ans, dont 32% ne purent être récupérés (Fontaine, 2005 a).

Compte tenu de l'importance relative de la dette externe, le pays manque de l'autonomie financière pour que l'État assume un rôle prédominant dans les investissements. Par conséquent, quel que soit le scénario à moyen terme de la politique pétrolière équatorienne, le plus probable est que les gouvernements en place chercheront à attirer les investissements directs étrangers (IDE) et, par conséquent, continueront la politique de

libéralisation inaugurée dans les années 1980. De fait, les IDE dans le domaine de l'exploration et de la production pétrolières sont passés de 90 millions à 1,1 milliard de dollars par an, entre 1990 et 2002, représentant aujourd'hui plus de 80% des IDE en Équateur (Campodónico, 2004 : 71). Cette tendance se traduit notamment par l'augmentation sensible de la part des entreprises multinationales dans la production totale, jusqu'à se situer actuellement autour de 50% (contre 6% en 1993).

Certes, la privatisation du secteur reste un sujet politiquement sensible, du fait des enjeux financiers et des sentiments nationalistes associés à cette entreprise, mais l'apparition des « alliances opérationnelles » et « stratégiques » s'est accompagnée de la privatisation partielle des actifs de Petroecuador. La politique actuelle suit, sur ce point, les recommandations de la Banque Mondiale, qui insista, dans un rapport remis en avril 2003, sur la nécessité d'« ouvrir » le capital de l'entreprise nationale pour inverser la tendance à la baisse de production et accélérer la réforme du secteur pétrolier.¹⁰ En effet, la production des six principaux champs exploités par Petroecuador (Shushufindi-Aguarico, Sacha, Libertador, Auca, Cononaco et Lago Agrio), qui représentent 78,25% des réserves primaires originales du pays (NPRIM en anglais) est entrée en déclin après un maximum de 95 milliards de barils en 1993. (Reyes, 2006).

Dans l'espoir de freiner cette tendance, en octobre 2003, le Président Lucio Gutiérrez annonça que son gouvernement procéderait à la vente des principaux champs gérés par l'entreprise nationale – y compris les marginaux. Ainsi s'ouvrit le 9^e appel d'offres, portant sur les blocs 4, 5, 39 et 40, et incluant les champs Shushufindi, Lago Agrio, Auca et Yuca-Yulebra (Campodónico, 2004 : 73). Toutefois, ce concours fut déclaré désert à deux reprises, en grande partie du fait de l'insécurité juridique et l'instabilité politique : d'une part, la politique de Lucio Gutiérrez généra de fortes critiques en Équateur, conduisant au renversement du gouvernement en avril 2005, d'autre part, le Congrès ne parvint pas à voter la nouvelle loi sur les hydrocarbures, en débat depuis 2003.

Les défis de la modernisation de Petroecuador

Une première série de problèmes fut discutée lors du séminaire « Repenser la politique pétrolière », organisé en août 2005 par la FLACSO, auquel participèrent une trentaine d'« experts pétroliers » et représentants de la société civile (Fontaine, 2006). Les participants à ce séminaire s'accordent à dire que l'industrie nationale souffre de l'absence d'une politique

¹⁰ Cf. le quotidien "Hoy", 10/04/2003.

publique cohérente avec les nécessités économiques et sociales internes et les conditions technologiques et financières du monde pétrolier actuel. En ce sens, la modernisation de Petroecuador passe par son renforcement dans le sens d'une meilleure adaptation aux conditions actuelles des marchés internationaux et d'une stratégie à long terme. Il existe en particulier un large consensus autour de la nécessité de réduire l'ingérence des partis politiques dans la gestion de cette entreprise. En effet, la dépendance de l'entreprise vis-à-vis du pouvoir exécutif se traduit par de fréquents changements au sein du directoire et l'alternance des présidents en moyenne une fois par an depuis sa création, en 1989.

D'aucuns considèrent que cette modernisation passe par une séparation radicale de l'État, notamment grâce à la création d'un organisme autonome de contrôle et de régulation – une Surintendance – comme ce fut le cas lors de la réforme bancaire de 1998-2001. D'autres insistent au contraire pour que le statut d'entreprise publique soit préservé à tout prix et que l'exploration et l'exploitation des champs de Petroecuador soient relancées sous la forme d'alliances stratégiques avec des entreprises publiques d'autres pays, comme PDVSA ou Petrobras.

Dans le scénario actuel, le modèle d'ouverture qui prédomine est celui des alliances stratégiques – notamment dans de nouveaux projets d'exploration impliquant des investissements à risques (Baquero, 2001). Ce modèle, appliqué durant l'administration de Lucio Gutiérrez, s'appuie sur six variables (réserves, production, marchés internationaux, critère d'économie rente pétrolière, facteurs politico-sociaux et critères écologiques) et s'articule autour de quatre axes : maintenir la relation réserves / production à l'horizon de 25 ans, exporter plutôt qu'importer les produits de haute valeur ajoutée, renforcer l'industrie nationale et élaborer un modèle de développement durable, aux plans économique, technologique et écologique.

Une deuxième approche de l'ouverture de Petroecuador prévoit la constitution d'une société anonyme, suivant le modèle de PDVSA (en 1975), entrée dans un processus d'ouverture en 1992-1993, avec la création de trois types de contrats d'association avec les entreprises privées : opérationnels, d'association stratégique et de bénéfices partagés (Mora Contreras, 1997). Le principal avantage pour l'entreprise nationale serait de recouvrer l'autonomie financière qui lui fut retirée en 1993, afin de fonctionner comme une entreprise et de pouvoir chercher des capitaux sur le marché, pour investir dans les phases d'exploration, d'exploitation et de raffinage. D'autre part, cela permettrait de réduire les délais dans la prise de décisions, actuellement soumis à de longues procédures au sein du ministère des Finances.

Ainsi, si la modernisation n'implique pas nécessairement sa privatisation, il n'en demeure pas moins que, pour surmonter la crise qui l'affecte, Petroecuador devrait fonctionner dans les mêmes conditions qu'une entreprise privée, tout en conservant le statut d'entreprise publique. Au-delà des divergences politiques au sujet de l'avenir de Petroecuador, l'enjeu est d'éviter que la modernisation de cette entreprise se traduise par une privatisation intégrale, comme ce fut le cas en Argentine, en Bolivie et au Pérou dans les années 1990 (Campodónico, 2004).

Enfin, l'augmentation des réserves prouvées et l'optimisation de la production dans le contexte légal actuel impliquent de fixer un objectif de production limite et de développer les champs déjà découverts, sous la modalité de « contrats de services spécifiques » avec des entreprises publiques et privées, en optimisant la production et le facteur de récupération. Cela permettrait en outre l'utilisation de technologies de pointe comme la « récupération améliorée », qui consiste en l'injection de composants chimiques (polymères, bactéries, dioxyde de carbone, etc.) pour stimuler la production de puits existants (Reyes et Ajamil, 2005).

Cela n'exclut pas la nouvelle étape d'exploitation de nouveaux gisements de brut lourd, comme dans le cas du projet ITT (dont les réserves varient entre 11° et 17° API¹¹) et des champs marginaux Pungarayacu et Oglan. L'importance de ces gisements implique de repenser l'exploitation pétrolière en Amazonie dans son intégralité. En effet, pour être exploité à un coût rentable, le pétrole brut des champs ITT devrait être « mélangé » à d'autres types de pétrole brut, pour être allégé autour de 27° API, afin d'être traité dans les raffineries nationales. Une partie des résidus de raffinage pourrait servir de combustible pour générer de l'électricité, à destination notamment de la région amazonienne et de l'industrie nationale.

Toutefois, la localisation de ce projet dans une région écologiquement et humainement sensible (dans le nord-est du parc national Yasuní, où transitent par exemple les indiens huaorani) implique un traitement spécifique pour faire face aux problèmes que ne manquera pas de soulever l'exploitation pétrolière dans cette zone. Cela est d'autant plus prévisible que les conflits liés au pétrole se sont multipliés dans la région depuis les années 1980.

Les conflits écologiques

¹¹ L'indice API, déterminé par l'Institut Américain du Pétrole, correspond à la gravité du pétrole. Il est proportionnel à la qualité du pétrole. Ainsi, le pétrole « lourd » (10° API) est de moindre qualité que le pétrole « léger » (28° API).

Les premiers signes de l'opposition des mouvements écologistes à l'exploitation pétrolière apparurent autour de la mise en vente de plusieurs blocs situés dans le parc national Yasuní (Orellana et Pastaza) et la réserve de production animalière Cuyabeno (Sucumbíos). La diffusion d'informations sur les impacts des activités de Texaco, Gulf et CEPE dans les années 1970-1980 entraîna une confrontation de plus en plus violente entre les organisations écologistes, indigènes et paysannes d'une part, et les entreprises et l'État de l'autre (Fontaine, 2003 a : 397-420 ; 429-445).

Le conflit le plus médiatique au plan international est, à n'en pas douter, celui qui oppose le Front de Défense de l'Amazonie à Texaco, depuis 1993 (Jezic, 2001 ; Yanza, 2004). Ce conflit s'ouvrit avec une plainte déposée auprès du Tribunal Supérieur du District Sud de New York, réclamant l'indemnisation de 30.000 habitants de l'Amazonie pour dommages corporels et dommages à la propriété, générés par la pollution de l'aire cédée en concession à Texaco-Gulf en 1972. Les plaignants invoquèrent la négligence et l'offense internationale par action et par omission, notamment à l'origine d'une augmentation du risque de cancer, ainsi que la dégradation et la destruction de leurs conditions de vie. En août 2002, l'affaire fut renvoyée devant le Tribunal Supérieur de Lago Agrio (Sucumbíos), où elle suit son cours jusqu'à présent.

Cela dit, il existe une multitude de conflits répartis sur une échelle de polarisation allant de la négociation pour des indemnités et compensations de la pollution entre les communautés du Nord et Petroecuador (Fontaine, 2005 a), à l'opposition radicales de groupes indigènes tels que les shuar et les achuar de la région du Transcutucu contre Burlington (bloc 24) ou encore des quichua de Sarayacu contre CGC San Jorge (bloc 23) (López, 2004), qui exigent un moratoire sur les activités pétrolières dans le centre et le sud de la région amazonienne. Ces conflits constituent aujourd'hui un défi majeur pour l'État, dans la mesure où ils s'inscrivent dans une durée inhabituelle (12 ans pour le « cas Texaco », 10 ans dans le cas de Sarayacu), ce qui en fait un obstacle à toute intention de procéder à de nouvelles séries d'appels d'offres en Amazonie. De fait, ils ont d'ores et déjà conduit à réformer la législation sur la protection de l'environnement, en particulier pour encadrer les activités pétrolières.

Evolution de la législation sur la protection de l'environnement

Les premières mesures légales pour protéger l'environnement en Équateur furent adoptées en 1976, par la loi de prévention et de contrôle de la pollution. Cependant, cette loi resta sans effet durant 15 ans, faute de règlement correspondant. Le sujet est traité de manière spécifique dans la loi sur les forêts et la conservation des espaces naturels et de vie sauvage

(août 1981), ainsi que plusieurs règlements relatifs à l'eau (1989), l'air (1991) et les sols (1992). (Narváez, 2004: 366-374). Toutefois, l'État ne se préoccupe explicitement de la protection contre les impacts négatifs des activités pétrolières que depuis la réforme constitutionnelle de 1998. Le principal changement introduit à cet égard est l'article 86 de la Constitution, qui consacre le droit de la population à vivre dans un environnement sain et libre de pollution. Il est complété par les articles 87 à 90, dédiés aux responsabilités écologiques, à la participation des communautés, aux objectifs de la politique publique en matière d'environnement et à la responsabilité pour dommages écologiques.

A la suite de cette réforme, en juin 1999, fut votée la loi de gestion de l'environnement, qui confie au ministère de l'Environnement la responsabilité de promouvoir le développement durable, conjointement avec les organismes chargés de la décentralisation de la gestion de l'environnement. Parmi les instruments cités par la loi, figurent la planification, les études d'impacts et le pilotage ou contrôle écologique, ainsi que divers mécanismes de participation sociale. Plus récemment, le Président de la République, Gustavo Noboa, expédia par décret deux règlements dont la portée doit encore faire l'objet d'évaluation mais qui, à n'en pas douter, auront un effet décisif sur les activités pétrolières dans les prochaines décennies. Il s'agit du règlement de consultation et participation pour la réalisation des activités d'hydrocarbures (décembre 2000) et du règlement substitutif au règlement de l'environnement pour les opérations d'hydrocarbures en Équateur (février 2001). Certes, ce dernier ne généra pas grande discussion publique, mais le premier continue d'être l'objet de fortes résistances, qui ne sont pas étrangères à l'opposition de mouvements écologistes et indigènes à l'extension des activités pétrolières en Amazonie.

Conformément à ce règlement, une première consultation préalable fut menée à bien en 2003, avant la mise en vente des blocs 20 et 29 (Izko, 2004). Bien que les résultats de la consultation fussent favorables au lancement des activités dans cette zone, celle-ci donna lieu à une campagne de résistance entraînée par des communautés quichua du Napo et du Pastaza, et appuyée par plusieurs ONG écologistes. Au cœur de cette opposition, se trouvent les procédures et la légitimité du processus, en particulier du fait de l'absence de consensus, jusqu'à présent, au sujet du règlement même. Cette situation laisse penser que, en Équateur comme dans d'autres pays amazoniens, les conditions de résolution durable et équitable des conflits écologiques peuvent difficilement se limiter au strict cadre légal, aux techniques de gestion et de relations communautaires ou encore aux mécanismes de résolution alternative de

disputes, mais doivent au contraire s'inscrire dans une discussion plus vaste sur la gouvernance énergétique et la gouvernabilité démocratique (Fontaine, 2005 c).

Les réformes successives introduites dans le régime contractuel, en particulier après 1993, ont amené l'entreprise nationale, Petroecuador à s'associer de plus en plus fréquemment avec des entreprises multinationales, conduisant à une privatisation de fait d'une partie de ses actifs. Cette évolution n'a pourtant pas permis de mettre en œuvre la modernisation nécessaire, tant au plan institutionnel (notamment sa dépendance excessive vis-à-vis des pouvoirs publics et son manque d'autonomie financière) qu'au plan des infrastructures. Par conséquent, l'ouverture reste à ce jour un processus inachevé, qui risque de faire obstacle à la nouvelle « prospérité » de prix et de quantités. Ces dysfonctionnements de la gouvernance énergétique deviennent à leur tour des obstacles à la gouvernabilité démocratique, dans la mesure où ils alimentent des conflits sociaux parfois violents, fruits d'une politique sociale inéquitable et d'une gestion écologique inefficace, à défaut d'un système de gouvernance écologique efficace et en dépit de l'évolution prometteuse de la législation en matière de protection de l'environnement.

Conclusion

Depuis le premier choc pétrolier, l'histoire de l'Équateur est étroitement liée à celle du pétrole, dont les prix sur les marchés mondiaux conditionnent les cycles de prospérité et de crise. Toutefois, à différence des grands producteurs de la région, le secteur pétrolier est soumis à la forte instabilité du régime contractuel, dont la seule constante est l'ouverture croissante aux capitaux privés internationaux dans toutes les étapes de la production. Pourtant, l'importance croissante du secteur privé et des capitaux transnationaux ne répond que partiellement aux nécessités de l'économie nationale, compte tenu de la relative faiblesse de la participation de l'État dans la rente pétrolière.

Face à cette évolution, lourde de conséquences pour Petroecuador, notamment en ce qui concerne sa capacité d'investissements dans l'exploration et l'entretien de ses équipements d'infrastructures, il existe un certain consensus autour de la nécessité de moderniser l'entreprise nationale au plan technologique, administratif et financier. Cependant, aucun des gouvernements qui se sont succédés depuis la grande réforme de la loi sur les hydrocarbures, en 1993, n'a réussi à mener à bien cette réforme.

Dans ce contexte, la multiplication des conflits écologiques, qui conduit à la paralysie de plusieurs projets d'exploitation dans la région amazonienne est un indicateur de la faible adhésion de la population aux enjeux de la gouvernance, qui dépassent le strict cadre économique et énergétique. Certes, la réforme institutionnelle et la politique pétrolière doivent répondre au défi d'une ouverture contrôlée, c'est à dire qui garantisse une participation de l'État dans la rente pétrolière ainsi que l'augmentation des réserves prouvées. Mais elles doivent s'accompagner d'une véritable politique de protection de l'environnement, qui inclue le traitement des impacts écologiques négatifs provoqués par l'exploitation pétrolière passée et présente. Ainsi, à l'amélioration de la gouvernance énergétique, par une plus grande efficacité des structures de production et de régulation, répond la nécessité d'améliorer la gouvernabilité démocratique, par une plus grande efficacité dans les processus de redistribution sociale et de développement humain durable. En ce sens, il est nécessaire d'assurer la participation de la société civile dans la définition d'un nouveau modèle de développement, notamment pour assurer la représentation des intérêts de la population amazonienne.

Bibliographie citée

- Acosta Alberto (Ed.), Ecuador: el reto de la economía mundial, Quito, Abya-Yala, ILDIS, El Duende, 1991.
- Araúz Luis Alberto, « Contratación petrolera ecuatoriana 1972-2003 », dans G. Fontaine (Ed.), *Petróleo y Desarrollo sostenible en Ecuador. T2. Las apuestas*, Quito, FLACSO, 2004, pp. 57-65.
- Baquero Patricio, *Alianzas Estratégicas en la Industria Petrolera: estudio de caso en el Upstream*, Ed. SPN y Fundación Eugenio Espejo, Quito, 2001.
- Camou Antonio, "Estudio preliminar", dans A. Camou (Ed.), *Los desafíos de la gobernabilidad*, México, FLACSO, Plaza y Valdés, 2001, pp. 15-58.
- Campodónico Humberto, *El Ajuste petrolero, Políticas empresariales en América latina de cara al 2000*, Lima, Desco, 1996, 356 p.
- Campodónico Humberto, *Reformas e inversión en la industria de hidrocarburos de América Latina*, Santiago de Chile, CEPAL, 2004, 115 p.
- Doryan Garrón Eduardo, López Castro Grettel (Ed.), *Transición hacia una economía no petrolera en Ecuador: retos y perspectivas*, Quito, La Huella, INCAE, 1992.
- EIA (Energy Information Agency), « Country Overview, Ecuador », Washington D. C., 1997.
- ESMAP (Programme d'assistance à la gestion du secteur de l'énergie), « Estudio comparativo sobre la distribución de la renta petrolera en Bolivia, Colombia, Ecuador y Perú », Washington D. C., Banque Mondiale, 2005.
- Fontaine Guillaume (Ed.), *Petróleo y desarrollo sostenible en Ecuador. T3. Las políticas*, Quito, FLACSO, 2006 (*en révision*).
- Fontaine Guillaume, « Del manejo de conflictos ambientales a la institucionalización de arreglos: el aporte de las teorías de la gobernanza », dans S. Florencio Abreu (Comp.), *Integración, equidad y desarrollo*, Quito, FLACSO, Embajada de Brasil, Ministério das Relações Exteriores, CAF, Oderbrecht, pp. 131-148.

- Fontaine Guillaume, « Governance and the role of civil society. The case of oil and gas extraction in the Andean Amazon », dans W. Leal Filho (Ed.), *The Handbook of Sustainability Research*, Frankfurt, Peter Lang Scientific Publishing, 2005 c, pp. 327-349.
- Fontaine Guillaume, « L'Équateur, libéral malgré soi », *Problèmes d'Amérique Latine*, 49, 2003 b, pp. 101-118.
- Fontaine Guillaume, « Microconflictos ambientales y crisis de gobernabilidad en la Amazonía ecuatoriana », *Íconos*, 21, 2005 a, pp. 35-46.
- Fontaine Guillaume, *El Precio del petróleo. Conflictos socio-ambientales y gobernabilidad en la región amazónica*, Quito, FLACSO, IFEA, 2003 a, 530 p.
- Izko Xavier, « La consulta previa petrolera – bloques 20 y 29 de la Amazonía ecuatoriana: entre el desafío y la nostalgia », dans G. Fontaine (Ed.), *Petróleo y Desarrollo sostenible en Ecuador. T2. Las apuestas*, Quito, FLACSO, 2004, pp. 187-228.
- Jezic Tamara, « Ecuador: The Campaign against Texaco Oil », dans D. Cohen *et al.*, *Advocacy for social justice. A global action and reflexion guide*, Washington D. C., Oxfam America, Advocacy Institute, 2001, pp. 185-202.
- López Víctor, « Para entender el conflicto entre Sarayacu, Estado y empresas operadoras del bloque 23 », dans G. Fontaine (Ed.), *Petróleo y Desarrollo sostenible en Ecuador. T2. Las apuestas*, Quito, FLACSO, 2004, pp. 153-170 et 257-263.
- Ministerio de Energía y Minas, « Sector energético ecuatoriano », Quito, Ministerio de Energía y Minas, 2004.
- Mora Contreras J., « Redefinición de la industria petrolera latinoamericana en el entorno de la globalización: el caso de la industria petrolera venezolana », in *Memorias de CLADEA 1997 XXXII. Asamblea Anual, Octubre 8-10, Monterrey, México*, Mc Graw Hill, 1997, pp. 49 - 62.
- Narváez Yván, *Derecho ambiental y sociología ambiental*, Quito, Editora Jurídica Cevallos, 2004, 522 p.
- OLADE (Organización Latinoamericana de Energía), *Sistema de Información Estadística Energética*, Quito, OLADE, 2002.
- Perz Stephen G., Aramburú Carlos E., Bremner Jason, « Cambios poblacionales y uso del suelo en la cuenca amazónica. Una comparación entre Brasil, Bolivia, Colombia, Ecuador, Perú y Venezuela », dans Aramburú Carlos E., Bedoya Garland Eduardo (Ed.), *Amazonía: procesos demográficos y ambientales*, Lima, Consorcio de Investigación económica y social, 2003, pp. 11-52.
- Petroecuador, *25 años de exportación del crudo oriente. Pasado y futuro del petróleo en el Ecuador*, Quito, Petroecuador, Unidad de Relaciones Institucionales (URIP), 1997, 122 p.
- Philip George, *Oil And Politics en Latin America. Nationalist Movements And State Companies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, 572 p.
- Pinto Arteaga Gustavo, « Agenda alternativa mínima para el desarrollo sustentable del sector hidrocarburífero en el Ecuador », dans G. Fontaine (Ed.), *Petróleo y desarrollo sostenible en Ecuador. T3. Las políticas*, Quito, FLACSO, 2006 (*en révision*).
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), *Informe sobre desarrollo humano 2003. Los objetivos de desarrollo del milenio: un pacto entre las naciones para eliminar la pobreza*, Mundi Press, PNUD, 2003, 367 p.
- Prats Joan Oriol, « El concepto y el análisis de la gobernabilidad », *Instituciones y Desarrollo*, 14-15, 2003.
- Reyes Fernando y Ajamil César, *Petróleo, Amazonía y capital natural*, Quito, Casa de la Cultura Ecuatoriana, 2005.
- TCA (Traité de Coopération Amazonienne), *Amazonía sin mitos. Informe de la Comisión sobre desarrollo y medio ambiente para Amazonía*, Washington D. C., TCA, BID, PNUD, 1991, 114 p.
- Tirado Soria Rodrigo (Ed.), *Directorio energético del Ecuador*, Quito, Ricthisarm, 2004, 210 p.

Yanza Luis, « El juicio a Texaco. Las apuestas para el Ecuador », dans G. Fontaine (Ed.),
Petróleo y Desarrollo sostenible en Ecuador. T2. Las apuestas, Quito, FLACSO, 2004,
pp. 37-44 et 244-246.
